

En bref les actus de Younited Credit, de KissKissBankBank et du secteur de l'ESS

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer. Aujourd'hui : Younited Credit, KissKissBankBank et ESS.

Temps de lecture : minute

2 octobre 2020

Younited Credit réalise un bon lancement en Allemagne

La Fintech Younited Credit, membre du Next40, annonce avoir produit 10 millions d'euros de crédit à travers sa plateforme de souscription en ligne outre-Rhin, marché sur lequel elle s'est lancée en février 2020 – soit 230 % de plus qu'en France lors de ses sept premiers mois en 2012, période sur laquelle elle avait réalisé 4 millions d'euros. Quelque 800 projets auraient déjà été réalisés et la branche allemande de la startup tricolore dit viser désormais un volume de production de 20 millions d'euros au total d'ici à la fin de l'année 2020. La société estime que l'Union bancaire européenne, qui "*est aujourd'hui une réalité pour les Fintech*", a contribué à faciliter son implantation en Allemagne, le premier marché européen pour le crédit à la consommation.

KissKissBankBank lance un concours de startups avec Google

Chromebook, la gamme d'ordinateurs portables de Google, s'associe à la

plateforme de financement participatif [KissKissBankBank](#) pour lancer le [Change Makers Challenge](#). Ce concours vise à faire remporter des équipements - un ordinateur Google Chromebook Asus C433TA et un téléphone Google Pixel - ainsi qu'un accompagnement à des startups qui imaginent des solutions pouvant répondre aux enjeux sociétaux. Développement local, écologie, inclusion, culture... Les candidats ont jusqu'au 15 octobre pour postuler, date à laquelle les 11 projets les plus prometteurs seront retenus par un jury. Des mentors les aideront à mettre en valeur leur initiative. Un vote public sera organisé fin novembre afin d'élire le gagnant.

Les détenteurs d'un LDDS peuvent faire un don pour l'ESS

Depuis ce jeudi 1er octobre, les épargnants détenteurs d'un livret de développement durable et solidaire (LDDS) peuvent faire un don aux acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Concrètement, les banques proposeront chaque année à leurs clients qui détiennent ce type de compte de faire un ou plusieurs dons, à partir des sommes figurant sur leur livret, à des structures de l'ESS (association, fondation, mutuelle, coopérative, certaines sociétés commerciales, etc.). Les banques présenteront une liste d'au moins 10 bénéficiaires. Ces derniers, choisis par la banque, doivent soit figurer sur la liste nationale des entreprises de l'ESS, soit être un organisme de financement solidaire. La secrétaire d'Etat à l'Economie sociale, solidaire et responsable, Olivia Grégoire, a aussi rappelé que "*la part minimum des ressources collectées par les banques sur les livrets A et DDS devant être affectées au financement de l'ESS a été fixée à 5 %*". Ce mécanisme garantirait donc qu'"*au moins 9 milliards d'euros*" seront fléchés de manière pérenne vers le financement bancaire de l'ESS.
